Agrandir la petite patrie

par Victor Teboul

Si dans les années 1980, je me pencherai sur le récit collectif des Québécois, en posant la question « Habitons-nous le même espace ? », mes interventions dans les années 1970 interrogaient les perceptions que les médias projetaient des Québécois d'une autre origine que canadienne-française. Je pensais que la télévision avait un rôle à jouer dans l'intégration de l'Autre. Le Parti québécois avait été élu au pouvoir en novembre 1976. L'article ci-dessous est paru dans Le Devoir le 20 janvier 1979 (p. 4). J'y exprimais le souhait que la culture québécoise reflète les différences que commandait l'adoption de la Loi 101 qui, pour la première fois dans l'histoire, promulguait le français langue officielle du Québec. « La petite patrie » était le nom d'une télésérie très populaire inspirée du roman de Claude Jasmin, diffusée à Radio-Canada, de 1974 à 1976.

Au-delà de l'hostilité que suscite l'étatisme auprès des partisans de la libre entreprise, le nationalisme québécois devrait être abordé de front. En quelque sorte sans préjugé. Mais il importe avant tout de tenir compte de sa présence constante et diffuse: Duplessis comme Lesage avaient des tendances nationalistes. Le premier à un niveau peut-être

symbolique donnera au Québec son drapeau, le deuxième lui rend ses ressources hydro-électriques. Ryan, quant à lui, se rattacherait en partie au nationalisme de Lionel Groulx, dont l'oeuvre inspire aussi bien les adeptes du statut particulier que ceux de l'indépendance.

C'est que, dans le contexte capitaliste nord-américain, les Canadiens français, à cause de leur condition minoritaire, se sont repliés sur l'Etat en tant qu'organe de soutien ethnique. Ce qui revenait ailleurs à l'entreprise privée était ici une question nationale: les Caisses populaires et le mouvement coopératif en témoignent. De sorte qu'économie et culture québécoises se conjuguaient. De même, alors qu'ailleurs la culture émane naturellement du paysage environnant, ici, dans nos milieux urbains, elle a été marquée par la condition minoritaire des Canadiens français. De vécue qu'elle fut en milieu rural, la culture acquérait à Montréal un caractère institutionalisé que commandait sa survie et qu'exigeait cette condition; des sociétés patriotiques à l'Etat, la vocation défensive demeure la même, quoique la ferveur varie.

Depuis, avec la Loi 101, on aimerait croire que le Québec a franchi un tournant. D'un bond il a voulu surmonter sa condition de minoritaire. La Loi 10l implique en effet un changement de mentalité: elle indique clairement la volonté de se comporter comme une majorité sur le territoire québécois.

Mais la question qui se pose est de savoir si les mentalités suivront aussi promptement l'esprit de cette loi.

Car une des conséquences de la Loi 101 est que les Canadiens français seront appelés à faire leurs des cultures qui jusqu'ici définissaient les autres. Un nom grec ou juif sera aussi québécois que Tremblay. Cela signifie qu'il faudrait encourager des expressions culturelles autant révélatrices du Québec que celles qui exprimaient jusqu'ici des réalités canadiennes-françaises. Cela d'autant plus que la culture ici s'inscrit dans une perspective étatisée où l'Etat, avec le PQ, est passé du rôle de producteur à celui de promoteur des moyens d'expression québécois (livre, disque, cinéma, télévision). Mais, maintenant, ce dont on a besoin, semble-t-il, c'est du temps. Le temps de s'ajuster à de nouvelles réalités, de concilier une tendance régionaliste, qui prévaut toujours ici, avec des cultures surtout urbaines, le temps d'assimiler aussi «leurs» souvenirs. Des souvenirs non seulement vécus, mais aussi transmis et quasi génétiques.

Les souvenances de la rue Jean-Talon, des villes Saint-Léonard et Saint-Laurent viendront ainsi s'ajouter à celles de Nicolet de la Beauce. Si nos régions sont présentes dans nos chansons et dans nos livres, il nous reste encore à assimiler la grande ville qu'est Montréal avec ses quartiers et ses cultures.

Alors que la culture s'élabore à coups de subventions et à l'aide de fonctionnaires, de comités de lecture et de jurys de sélection, on peut se demander si les voix de ces cultures

« différentes » mais tout aussi québécoises sont encouragées à s'exprimer dans nos théâtres et nos téléromans.

Une culture étant héritière d'expériences, il s'agit maintenant d'élargir « notre » patrimoine, d'agrandir la-« petite patrie » en intériorisant tous les vécus culturels: l'avenue du Parc ou l'avenue Victoria (dans Côte-des-Neiges) font aussi partie du paysage intérieur du Québec.

Ce n'est pas parce qu'on ne vient pas de Berthierville, d'Acadie ou de Louisiane qu'on n'a rien à raconter.

Et c'est vers les Anglais qu'il faut encore se tourner pour effectuer cet apprentissage; pour s'imprégner des cultures et des religions « étrangères ». Les anglophones moins préoccupés de survie nationale ont pris l'habitude du pluralisme, en autant, il est vrai, qu'il s'exprime en anglais.

Le Noël des orthodoxes (des Grecs et des Ukrainiens, en particulier), même s'il n'a pas lieu à la même date que celui de la majorité des chrétiens, ne passe pas inaperçu dans les médias anglophones. De même chez les Juifs, la fête de Hanouka, qui dure huit jours, et qui cette année commençait un 24 décembre, aurait pu mériter l'attention de nos médias. A CBC, aux nouvelles de onze heures, il en a été question ce soir-là à trois reprises, en même temps qu'on nous faisait part des célébrations de la nativité. De plus, à l'indicatif du canal 6, l'arbre de Noël côtoyait durant ces huit jours le candélabre de Hanouka. Une telle présence des symboles crée des liens d'appartenance, la fête des autres n'est plus marginalisée, elle fait partie intégrante de notre environnement culturel.

Il aurait peut-être été intéressant de remarquer la signification commune des lumières attachées à Noël et à Hanouka ainsi que l'étroite filiation de leurs symboles. En effet, l'arbre, qui est une représentation de la vie, est également évoqué, sous une forme stylisée, par le chandelier à huit branches. Les fêtes nous offrent ainsi les éléments d'une symbiose qui reste à faire. Mais ce n'est, faut-il souhaiter, qu'une question de temps pour que l'on s'intéresse autant à la culture vécue à Côte St-Luc qu'à celle de Bâton Rouge. Une question de temps pour que ces quartiers périphériques fassent aussi partie de notre imaginaire collectif et que la présence culturelle du Québec ne se limite plus aux discours officiels des plénipotentiaires. Dans ce temps-là, les souvenances de Côte-St-Luc rejoindront celles du Carré St-Louis.

Note : Une très forte proportion de la communauté juive du Québec réside dans la municipalité de Côte-Saint-Luc, située sur l'île de Montréal. Les références à Bâton rouge et à la Louisiane sont dues au goût du jour - le chanteur en vogue à cette époque était Zachary Richard.

© Victor Teboul

Photo : L'avenue du Parc, Montréal, Urbanphoto.net, image reproduite avec l’autorisation de l’auteur.